



Compte rendu du conseil municipal du 16/06/2017

Station d'épuration des eaux

La station cumule de nombreux problèmes. Sa capacité maximum est actuellement utilisée : il ne peut plus y avoir de nouveaux raccordements. De plus, de nombreux dysfonctionnements sont observés en raison de sa conception et d'un emplacement inadéquat. Il conviendrait à l'avenir d'envisager un autre lieu pour la reconstruire. Ce dossier est à mener de front avec l'aménagement du terrain Gueguen en tant que lotissement. Un RDV avec l'ADAC (agence départementale qui assiste les communes) est prévu le 30/6 pour mener une étude d'acceptabilité du milieu. Etant donné que la commune est située au départ du bassin versant du Ninian, la réglementation est plus stricte. D'autre part, le réseau est de bonne qualité. Un groupement de commandes va être mené par Loudéac Bretagne Centre Communauté pour visualiser le réseau : la commune ne souhaite pas y adhérer, puisque ce travail a déjà été mené.

Travaux église

Suite aux soucis d'humidité, un arrêté va être pris pour prolonger la fermeture de l'édifice : les travaux de peinture ne sont pas terminés et un gros nettoyage reste à faire.

D'autre part, il a été observé qu'une pierre près d'un vitrail était en train de se desceller. L'entreprise qui mène les travaux propose d'entreprendre les travaux pour la somme de 2500€ : le conseil juge cela trop onéreux, d'autant que les échafaudages sont déjà en place. Le danger n'étant pas immédiat, le conseil va solliciter d'autres entreprises.

Également, des plants ont de nouveau poussé dans le clocher de l'église. Il est proposé de déplacer une nacelle et de solliciter les entreprises Ecoforia (nettoyage) et Wujda (rejointement de pierres).

Elagage à Saint-Unet

Des branches menacent la chapelle de St Unet. La proposition de l'entreprise Ecoforia a été validée pour 900€.

Etude revitalisation cœur de Bourg

Dans le cadre de l'étude menée par le pôle de proximité Hardouinais-Mené sur la revitalisation des cœurs de bourg, le cabinet Terre à terre et Territoires en mouvement a déterminé plusieurs axes possibles pour redynamiser notre cœur de bourg et le revitaliser. Parmi les différentes actions, certaines peuvent être à adopter de manière immédiate, d'autre à moyen terme, d'autres sont des actions de fonds à prévoir (notamment via le PLU) mais qui ne pourraient être applicables qu'à long terme. Les élus ont débattu des différentes propositions : marquer un espace central en centre bourg pour davantage de convivialité, renforcer l'offre commerciale, repenser l'aménagement de la salle des fêtes, créer du logement de petite taille à travers diverses maisons inhabitées (en travaillant avec des bailleurs sociaux), viabilisation de terrains communaux Valérie Poilâne ajoute que la commune peut répondre à un appel à projets de la Région Bretagne : une aide de 50% est possible (plafond de subvention maxi de 500 000€ sur 4 ans). L'occasion est donc à saisir. La candidature est à envoyer pour début juillet.

Notre dossier de candidature mettra en valeur les différents volets de notre projet :

- l'amélioration des équipements publics avec la rénovation de la salle des fêtes.
- la création de nouveaux logements.
- le développement du commerce (ouverture d'un multi-service ? D'une épicerie ? D'un bar associatif fonctionnant le week-end ? Etc???)
- l'organisation des espaces du bourg, notamment des cheminements (accès à l'école par exemple).

Ecole : Conseil d'école

Le conseil d'école s'est réuni le 13 juin. Le Directeur, Pascal Crocq, a exposé la situation de l'école et ses perspectives pour l'an prochain.

Prévisions d'effectifs : 109 élèves au moins devraient faire leur rentrée au RPI le 4 septembre 2017 : 72 à Laurenan et 37 à Gomené. Les 12 TPS (ayant 2 ans en 2017) ne sont pas comptés dans les effectifs retenus par l'Education Nationale. C'est une bonne rentrée qui s'annonce si les mouvements liés aux déménagements des familles restent modérés (hypothèse la plus vraisemblable aujourd'hui).

L'équipe enseignante reste stable pour l'année prochaine, élément important aussi qui favorise le bon fonctionnement de l'école.

La collecte de papier se poursuit. P. Crocq remercie les parents d'élèves mais aussi les autres habitants de participer à cette collecte qui a déjà produit plus de 200 € de recettes pour 4 levées effectuées depuis janvier.

Au plan matériel, la commune assurera la finition de l'aménagement du bureau du directeur (peinture, meubles). Elle va compléter l'équipement de la classe d'Audrey Le Fourn (meuble de rangement) et apporter quelques petits aménagements pour faciliter le quotidien des élèves.

Pour sa part, l'Association des Parents d'Elèves apporte son soutien à bon nombre de projets ou finance l'acquisition de matériel éducatif (vélos sur la cour des maternelles, jeux de cour à Laurenan, achat de séries de livres), financement des déplacements etc...

TAPS : le nouveau Président de la République a annoncé qu'il laisserait aux communes la liberté de continuer à organiser ces Temps d'Activités Périscolaires ou de les supprimer ... Leur mise en place en 2013 avait nécessité un travail considérable de préparation, de coordination, d'imagination... tant au niveau intercommunal (ancienne CC Hardouinais-Mené) qu'à l'échelon communal ...Tous les partenaires reconnaissent aujourd'hui la qualité et la diversité de ces activités proposées sur notre

territoire. Alors ? il est peu probable que des changements interviennent pour septembre 2017 mais le besoin de concertation et de travail en commun entre les élus des différentes communes de « Hardouinais-Mené » devient de plus en plus urgent et pressant !

Restauration scolaire.

Les deux communes de Laurenan et Gomené ont fait le même choix de la Cuisine centrale de Plémet pour préparer les repas de leurs élèves. Des parents de Gomené soulignent leur insatisfaction face aux repas servis (menus inappropriés pour des enfants de maternelle). Une rencontre entre M. le Maire de Plémet accompagné de son Chef de cuisine et les adjoints chargés des Affaires scolaires à Laurenan et Gomené (Muriel Bihouée et Bernard Rouillé) a permis d'échanger sur le sujet. La création d'une commission restauration a été décidée – commission où siègeront les deux communes.

Salle des fêtes : étude énergétique

Un contrôle amiante devra être fait en amont des travaux : un devis à hauteur de 1219€ est validé. Le règlement du cahier des charges pour le maître d'œuvre va être rédigé : l'objectif est que les travaux débutent été 2018 pour finir à l'hiver 2019. La commune doit répondre à l'appel à projets « Bâtiment performant » de l'ADEME et de la Région Bretagne pour novembre 2017.

Réunions de quartiers

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont pu assister aux 3 réunions publiques et champêtres qui ont été organisées à la halle aux jeux (bourg), à St Unet et à Tertignon. Ce fut l'occasion de beaux échanges, de moments de convivialité autour des projets et réalisations de la commune. Une centaine d'habitants a pu y prendre part. Cette expérience sera donc à renouveler.

Voirie : Chemin de la Brousse

Des voisins avaient sollicité la municipalité concernant le chemin public, très poussiéreux menant à l'exploitation de la Brousse. Il a été convenu que la municipalité prendrait à sa charge le travail préparatoire et que le GAEC Pinard ferait à ses frais l'enrobé.

Cimetière

Plusieurs habitants ont déploré l'état du cimetière. Certaines tombes sont effectivement abandonnées

par les descendants. Or, la municipalité ne peut malheureusement pas y toucher, ce qui irait à l'encontre de la démarche pour le constat d'abandon manifeste. Ainsi, elle sollicite les habitants qui connaîtraient les familles concernées de bien vouloir se manifester.

Une réunion en fin d'été rassemblera les personnes âgées susceptibles d'apporter les renseignements qui feront avancer l'identification des familles concessionnaires. Une date sera fixée et des invitations adressées aux personnes pressenties.

Jeunesse : Opération argent de poche

Vous avez entre 16 et 17 ans, ce dispositif vous permet d'effectuer des petits chantiers/missions et de recevoir, en contrepartie, une indemnisation de 15 euros par 1/2 journée.

Les jeunes seront encadrés par les agents municipaux. La durée d'une mission est de 3 heures, soit de 9h30 à 12h30. L'équipe des employés a opté pour des missions uniquement le matin.

Le jeune pourra intervenir sur 5 missions au maximum durant les mois de juillet et août 2017.

Les missions proposées aux jeunes sont les suivantes :

* à la médiathèque pour le rangement et le nettoyage : le jeudi matin (les 20, 27 juillet et 03 août).

* à l'école : pour le rangement et nettoyage du mobilier (les 12 et 13 juillet ainsi que les 28, 29 et 30 août).

* au service technique : nettoyage des parterres les mardis et jeudis matins (les 04, 11, 18 et 25 juillet + 01 août et les 02, 06, 15, 22 et 29 juillet et 03 août). pour des travaux de réfection et de peinture : les 08, 10, 17, 22, 29 et 31 août).

Il est impérativement nécessaire de s'inscrire au préalable auprès du secrétariat de mairie au 02 96 25 67 00 ou mairie.laurenan@wanadoo.fr

Jeunesse : stage de théâtre

Pascal Castelleta, metteur en scène professionnel, a une résidence à Laurenan.

Il passera son été ici et il propose aux jeunes d'animer un stage théâtre d'une semaine.

3 heures par jour du lundi au vendredi de 17h00 à 20h00, et 5 heures le samedi (préparation et représentation) de 15h00 à 19h00.

Ce stage est ouvert aux adolescents de 13 à 15 ans 12 places - Tarif : 50 euros

Nous avons fixé la première semaine de Juillet mais nous n'avons eu peu d'inscrits. Si cela vous intéresse, ou si vous voulez en savoir plus, manifestez-vous auprès de la mairie et nous organiserons une rencontre avec Pascal et si nous arrivons à constituer

un groupe de 12 jeunes, nous pourrions fixer les dates en fonction des disponibilités.

Pensez à manifester votre intérêt pour vous ou votre enfant au 02 96 25 67 00 ou par mail mairie.laurenan@wanadoo.fr.

Parlez-en à vos amis !

Etat civil

Mariage :

Régis Macé et Ingrid Bigot le 03 juin.

Florian Rocaboy et Audrey Garabedian le 24 juin

Décès:

René Guillard, 10, impasse de la Ligne, le 07 juin

Daniel Poilvert, 3, impasse des 2 puits, le 22 juin

A noter sur vos agendas !

Vendredi 30 juin : Repas de la Ronde du Ninian

Dimanche 2 juillet : Voyage Laur'Art au pays du Faouët

Dimanche 16 juillet : Fête des classes « 7 »

Dimanche 6 août : Concours club Agility

Vendredi 11 août : course cycliste de l'association Etincelle

Dimanche 3 septembre : Repas de l'association pour la sauvegarde de Tertignon

Arrêté préfectoral de sécheresse

Suite au comité sécheresse qui s'est réuni le 9 mai 2017, le Préfet des Côtes d'Armor a signé un arrêté réglementant les usages de l'eau, visant principalement la gestion coordonnée des prélèvements à l'échelle départementale, des dérogations aux débits réservés des cours d'eau, des mesures de gestion des ouvrages en liaison avec les milieux aquatiques et enfin des mesures de restriction des usages de l'eau.

Arrêté préfectoral du 11 mai 2017 sur le site internet de la commune (www.laurenan.fr) et affiché à l'accueil de la mairie.

Collecte des ordures ménagères et tri sélectif

Vous avez eu le calendrier de la collecte pour Laurenan à l'automne 2016 pour le 1er semestre 2017 (fin juin 2017). Le service ordures ménagères de Loudéac Communauté Bretagne Centre vous informe que les jours de collecte figurant sur ce planning sont maintenus pour le 2è semestre.

Pour toute question vous pouvez contacter le service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 dans les locaux de Loudéac Communauté Bretagne Centre et par

téléphone au 02 96 66 40 10 (service redevance).
Mél : m.bernard@loudeac-communaute.bzh
Les sacs jaunes sont gratuits et ils sont à votre disposition à la mairie aux jours et heures d'ouverture.
Le service de collecte attire notre attention sur les négligences de certains usagers qui ne pratiquent absolument pas le tri sélectif mais se débarrassent de ce qui les encombre (ferraille, verre etc..) dans les containers. Mauvaises intentions qui pénalisent lourdement la collectivité puisque ces containers mal triés nécessitent un traitement à part et ne produisent pas de recettes puisque leur contenu est invendable Nous appelons chacun à faire preuve de la plus grande discipline.
Pour éviter que le bourg soit défiguré pendant plusieurs jours par les sacs jaunes déposés sur les trottoirs, il faut attendre le dernier soir pour les déposer.

Coupure d'électricité vendredi 7 juillet

Enedis programme des travaux à Laurenan, lesquels vont entraîner une coupure d'électricité le :
Vendredi 07 juillet 2017, de 13h30 à 17h30
au Pont de Quévrant, Le Moulin Neuf, Quévrant, La Vigne

Travaux RN 164 Laurenan

Déviations mises en place pour la fermeture de la RN 164 et des bretelles de l'échangeur de "La Lande aux Chiens"

Déviations par les voies communales des communes de Plémet et Laurenan ainsi que la RD n° 22.

Plusieurs phases : du 26 au 27 juin puis du 28 au 30 juin et du 03 au 13 juillet 2017 et enfin du 17 au 28 juillet 2017.

Phase 1 : du 19 au 23 juin achevée, dépose des glissières ; neutralisation de la voie rapide

Phase 2 : les 26 et 27 juin

Fermeture RN 164 sens Loudéac-Rennes et fermeture des bretelles de sortie et d'insertion de "La Lande aux Chiens" sens Loudéac-Rennes ; déviation de la circulation par la RD n° 22 et VC.

Phase 3 : du 28 au 30 juin

Travaux dans les deux sens. Neutralisation des voies rapides (gauches) dans les deux sens de circulation. Pas de fermeture d'accès.

Phase 4 : du 03 au 13 juillet

travaux d'enrobé sens Rennes-Loudéac. Basculement de la circulation Rennes-Loudéac sur la chaussée opposée, utilisation des jonctions 2x2 et bidirectionnelles pour faire les basculements ; fermeture des bretelles de "La Lande aux chiens" sens Rennes-Loudéac, déviation par la RD n° 22 et les VC de la bretelle de Tertignon.

Phase 5 : du 17 juillet au 03 août 2017
travaux d'enrobés sens Loudéac-Rennes. Basculement de la circulation Loudéac-Rennes sur la chaussée opposée, utilisation des jonctions 2x2/bidirectionnelles pour faire les basculements. Fermeture des bretelles de "La Lande aux Chiens" sens Loudéac-Rennes, déviation par la RD n° 22 et les voies communales.

Laurenan en images

Le club de danses bretonnes « la Ronde du Ninian » fête la musique avec l'école du Moulin à Sons :



Tournage d'un film à Laurenan sur la seconde guerre, piloté par Michel Mihami et l'association Silence :



Journée sortir fleurissement du 17 juin avec les bénévoles :

